**Le GDSA 77, votre OSAD**

dans votre département existe une Organisation Sanitaire Apicole (OSAD) où s’investissent des apiculteurs bénévoles (Association loi 1901)  **Le GDSA 77**

Il dispose d’un agrément pharmacie délivré par le préfet de région, afin d’appliquer un programme sanitaire d’élevage (PSE) pour la **lutte contre le varroa**, lutte indispensable dans tous les ruchers et qui doit être collective.

Grâce à cet agrément et à son PSE, le GDSA 77 est **habilité(e) à délivrer** **à ses adhérents, qui s’engagent à suivre le PSE,** **les médicaments actuellement autorisés en apiculture en France**. En tant qu’association sans but lucratif, elle ne fait pas de bénéfices sur les ventes.

Pour le coût de la cotisation au GDSA 77, et avec votre adhésion (gratuite) au PSE, vous pourrez vous procurer aisément les médicaments autorisés pour vos abeilles. De plus, **afin d’utiliser les médicaments selon leur bon usage** (application correcte, raisonnée et optimale) **vous pourrez bénéficier de conseils délivrés par un acteur sanitaire spécialisé en apiculture** (Technicien Sanitaire Apicole, Vétérinaire).

**Au moins une fois tous les 5 ans, et sans coût supplémentaire\*, vous recevrez la visite d’un TSA et/ou d’un vétérinaire pour vous guider dans votre stratégie de lutte et répondre à vos questions.**

En plus de la délivrance de médicaments, le GDSA 77 forme et informe ses adhérents sur les questions sanitaires et règlementaires \*\* (journées sanitaires, mails, site www.apiculture77.fr), permet un abonnement à un tarif privilégié à la revue La Santé de l’Abeille, peut apporter un soutien en cas de problème, finance des analyses, etc.

Tarif de la cotisation annuelle fixée à 10€ :

Pour adhérer, et pour toute information : gdsa@apiculture77.fr [www.apiculture77.fr](http://www.apiculture77.fr) et courrier à Maison de l’Elevage 77350 Le Mée sur Seine

Liste et tarifs des médicaments délivrés par GDSA 77 à ses adhérents en 2019 : *Apistan 24€ Apiguard 27€, ApilifeVar 3€, Apibioxal 22€*

*Le GDSA77 adhère à la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales) https://fnosad.com/*